De l'aide pour le cinéma

FREDERICTON — L'industrie cinématographique du Nouveau-Brunswick risque de reçevoir un appui inespéré du gouvernement provincial d'ici quelques mois.

STÉPHANE PAQUETTE

L'ACADIE NOCIVELLE

Un groupe de travail étudie présentement la façon la plus efficace et la plus rapide d'implanter une commission cinématographique au Nouveau-Brunswick.

Prenant exemple sur la

Nouvelle-Écosse, le ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation prévoit un bel avenir pour ce projet.

«Nous visons deux objectifs avec cette commission, soit de favoriser la production de films, ici au Nouveau-Brunswick, et aussi d'encourager les co-productions avec les autres provinces et les autres pays», a indiqué Louise Gillis, sous-ministre adjointe au ministère de Ann Breault.

En plus de l'aspect créatif et culturel de cette industrie, Mme Gillis pense que cette commission sera de nature à donner un bon coup de pouce à l'économie de la province. «En Nouvelle-Écosse, ils n'ont eu à investir que quatre ou cinq millions \$ pour mettre leur commission sur pied en 1990.

Au terme des quatre premières années de son existence, l'industrie du cinéma a rapporté plus de 40 millions \$ en revenus. À partir de 1995, le gouvernement estime que ça pourrait générer 40 millions \$ par année! Je me dis que si la Nouvelle-Écosse peut arriver à un tel résultat, nous pouvons le faire aussi, et même mieux!», ajoute-t-elle.

L'Acadie Nouvelle

mercrech 7 férrier 96 p6

Plus d'autonomie pour l'Acadie

Patrimoine Canada versera 6,2 millions sur quatre ans

Patrimoine Canada et le Forum de concertation des organismes acadiens et francophones du N.-B. en sont officiellement venus à entente importante, hier, qui responsabilisera davantage les organismes acadiens de la province, en leur accordant plus d'autonomie dans la gestion des subventions qui leur sont accordées.

GILLES PLANTE

L'ACADIE NOUVELLE

L'entente en question prévoit l'abolition du système actuel qui laisse l'exclusivité du pouvoir de décision aux mains de Patrimoine Canada pour le remettre à un comité formé de représentants du forum de concertation, de citoyens de la communautés non rattachés aux organisations francophones et des fonctionnaires de Patrimoine Canada.

décisions Les seront cependant prises à partir d'un plan de développement stratégique global mis sur pied par le Forum de concertation d'après une série de consultations qui débuteront



Lise Ouellette

bientôt.

L'annonce faite hier était accompagnée de la confirmation des nouvelles aides financières du ministère, qui verra Patrimoine Canada verser un peu plus de 6.2 millions \$ aux organismes de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick au cours

prochaines des quatre années.

Regrouper les efforts

Pour la présidente de la SAANB et aussi présidente du Forum, Lise Ouellette. cette entente signifie finalement que c'est la communauté elle-même qui sera dorénavant appelée à gérer ce portefeuille et à établir ses priorités.

«Les ressources étant de plus en plus limitées, il devient d'autant plus important de regrouper nos ressources et nos efforts pour être beaucoup plus efficace en termes d'interventions», a lancé hier Mme Ouellette, en commentant l'intérêt que suscite cette nouvelle approche de la part du gouvernement fédéral.

«Pour nous, ca signifie essentiellement une chose: ca implique une maturité de la part des organismes qui représentent les francophones de la province. Je suis d'ailleurs convaincue que c'est à cette étape que nous en sommes dans notre développement.»

«C'est sûr que c'est un exercice qui n'est pas toujours facile, et d'ailleurs les mauvaises langues diront sûrement que Patrimoine Canada a voulu se débarasser de décisions difficiles ou embarassantes.»

«Par contre, de la manière dont nous voyons les choses c'est une étape importante, puisque c'est une facon pour la communauté acadienne de se responsabiliser, même si nous devons le faire avec des ressources de plus en plus limitées.»

Le Forum de concertation des organismes acadiens et francophones du N.-B. s'est déjà mis à la tâche et prévoit produire d'ici les deux prochaines semaines un document de travail qui sera distribué à l'ensemble des intervenants qui ont été identifiés pour représenter les communautés acadiennes de la province.

S'amorcera ensuite une série de consultations à la fois régionales et sectorielles. de mars à mai, pour proposer puis débattre des priorités de développement pour la comacadienne. munauté Forum devrait ainsi se pencher sur les propositions dès juin prochain.

SPÉCIAL SUR LA PAUVRETÉ DES ARTISTES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nos artistes gagnent en moyenne 6000 \$ par année

MONCTON — Les artistes du Nouveau-Brunswick sont les plus pauvres au Canada. Selon une étude réalisée par Statistique Canada en 1993, le revenu moyen des artistes néobrunswickois est de seulement 6000 \$ par année! il s'agit là du revenu qu'ils tirent uniquement de leur profession artistique.

Il va sans dire que ce revenu est le plus bas parmi les 10 provinces et les deux territoires du Canada.

Incidemment, ce sont les artistes des Territoires du Nord-Quest qui sont les plus riches, avec des revenus moyens de 44 000 \$. La moyenne canadienne se situe à 11 500 \$.

Parmi les artistes du Nouveau-Brunswick, ce sont les producteurs, réalisateurs et chorégraphes qui sont les mieux nantis, avec un revenu moyen de 47 400 \$, le plus élevé au pays.

Les designers (28 600 \$) et les musiciens (25 600 \$) se tirent bien d'affaire aussi. La catégorie des musiciens comprend toutefois tous les travailleurs qui sont associés de près ou de loin au domaine musical.

À l'inverse, les danseurs sont les plus pauvres, avec un revenu moyen de 11 500 \$. Ils se situent toutefois dans la moyenne de leurs confrères au Canada.

Les acteurs néo-brunswickois comptent parmi les mieux payés, avec un revenu moyen de 34 400 \$. Seuls leurs confrères des Territoires du Nord-Ouest (45 600 \$) sont mieux rémunérés. Cette région du Canada est d'ailleurs celle qui gâte le plus ses artistes, puisque toutes les catégories étudiées se situent au-delà de 20 000 \$ par année, allant jusqu'à 52 300 \$ pour les producteurs, réalisateurs et chorégraphes.

Pour l'année 1993, le revenu moyen de l'ensemble de la popula-

tion active au Canada était de 30 200 \$.

Les artistes sont pourtant une des catégories de travailleurs les plus instruites. Plus de 67 pour cent d'entre eux ont une formation universitaire, dont 45 pour cent qui détiennent un diplôme. En comparaison, seulement 15 pour cent de la population active au Canada détient ce diplôme universitaire. Les danseurs sont les moins instruits; seulement 41 pour cent ont une formation universitaire. Les écrivains sont à l'autre bout du spectrum, avec 83 pour cent, comparativement aux directeurs artistiques, producteurs

choréghraphes, qui se classent deuxièmes avec 72 pour cent.

Dans l'ensemble du monde artistique au Canada, les artistes visuels (peintres et sculpteurs) sont les plus pauvres, avec des revenus moyens de seulement 7800 \$. Si on ajoute leurs autres revenus provenant d'un autre milieu que celui des arts, leur salaire annuel moyen se situe à 14 100 \$. À l'inverse, les professionnels du secteur culturel avaient le revenu moyen le plus élevé à 51 400 \$.

Stéphane Paquette L'Acadie Nouvelle

uébec/N.-B.: un projet de coopération ittérature canadienne-française

canadlenne-française : projet conjoint Emergence de la littérature l'Université de Sherbrooke, se sont renl'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick. contrées à Sherbrooke dans le cadre du équipes de recherche, Québec / Nouveau-Brunswick, deux Grâce au Programme de coopération Québec l'autre l'une de de

regroupent cinq professeurs et cinq et de l'expertise en matière de recherdeux équipes et d'échanger des données d'organiser des rencontres de travail des sur pied par ies deux provinces, a permis Le programme de coopération, mis Les réalisations des équipes, qui

> sion de cet ouvrage. Sherbrooke pour réviser la première veracadlenne, de 1755 à 1860. Fin mars, les un livre sur les débuts de la littérature équipes se sont réunles à l'Université de thème, les équipes rédigent actuellement ensemble de plusieurs articles sur ce avoir organisé un colloque et préparé un (Moncton), sont déjà importantes. Après Rajotte (Sherbrooke) et james de Finney étudiants sous la codirection de Pierre

rédaction d'une section ou d'un chapitre. chacun se voit confier ia recherche et ia étabil un plan de travail d'ensemble, méthode collective inusitée. Après avoir Le livre est rédigé suivant une



9

prise la photo. de Finney, Maurice Basque et Maurice Raymond étaient absents au moment où fut Daniel Brideau, Pierre Rajotte, Judith Perron, Denise D'Astous et Denis Bourque. James llttérature canadienne-française» au travail. La photo nous falt voir quelques membres des équipes du projet «Émergence de la Dans l'ordre habituel, Mylène Goupil,

déceler les contributions individuelles. de telle façon qu'il sera impossible de vocabulaire et le style des divers chapitres rédaction consistera à harmoniser le ceile des autres. La demière étape de la d'ajuster sa contribution en fonction de contenu, le style, la longueur des chala mise en commun des réflexions sur je chaque personne participante. De plus, véritablement collective sur le travail de méthode favorise une discussion semaines soumises aux autres membres deux Les versions préliminaires sont ensuite permet à chacun et chacune avant les rencontres.

représente plutôt le résultat d'un long sance acadienne des années 1860, mais lettres et requêtes des exilés de 1755. processus qui commence avec les récits, rature ne naît pas au cours de la renaiscontrairement aux Idées reçues, cette litté les équipes montrent en effet que, acadienne. Les recherches menées par de rédaction, cet ouvrage fera découvrir Un véritable ouvrage collectif, en somme. les origines populaires de la littérature En plus d'innover grâce à sa technique

de coopération et des échanges de documentation entre les deux équipes. bénéficie grandement du programme gers à la formation du récit commun sur La contribution des auteurs «étran-Mylène Goupil, membre de l'équipe quéacadien (1757-1897). bécoise. Mme Goupli prépare une thèse participer au jury du projet de maîtrise de invité par l'Université québécoise pédagogique. ment été l'occasion d'un échange d'ordre La rencontre de Sherbrooke a égale-James de Finney a été Cette recherche

Daniei Brideau et Maurice Raymond. Finney, Pierre Gérin, Denis Bourque, et, de l'Université de Moncton, James de l'Université de Sherbrooke sont Pierre Maurice Basque, Denise D'astous, Rajotte, Judith Perron et Myiène Goupil, membres de i'équipe

Lights! Camera!... Tax break!



McKenna

Dayton Studio

McKenna unveils plan to capture chunk of Canada's multimillion dollar movie industry

FREDERICTON (CP) — New Brunswick is offering a hefty tax break to film-makers in a bid for a chunk of Canada's multimillion-dollar movie industry.

The province is setting up a film commission and offering several incentives to lure movie-makers, Premier Frank McKenna announced Wednesday.

"We may be new at this, but we're going to be very, very aggressive," McKenna told a news conference.

New Brunswick must gain a lot of ground because for years other provinces have been successfully marketing themselves as shooting locations for American movies and TV shows.

The film industry pumps millions of dollars a year into the economies of several parts of Canada, notably around Vancouver and Toronto.

New Brunswick intends to offer several incentives to try to muscle in on some of that money.

The centrepiece is a tax credit to movie-makers that would apply to up to 40 per cent of the cost of wages paid to New Brunswick residents.

Government officials say most other provinces offer a similar tax credit which is only 30 per cent. McKenna said it's an attempt to catch up.

"In order to establish our credibility, we want to put something in the window," said McKenna.

The purpose of the credit is to encourage producers to hire and train New Brunswickers in the art of making a movie.

The province and Revenue Canada are finalizing the details of the tax credit, but McKenna is also offering loans to develop new film projects.

The film commission was a Liberal election promise and is getting a \$1-million budget this year.

A movie scout who specializes in finding

locations for films thinks New Brunswick's coastal communities have a lot of potential as backdrops.

But Benoit Falardeau says financial incentives often make the difference in attracting producers.

"If the place is impossible because of too many things and we have to pay a lot of money . . . we will try to find another place," Falardeau said.

Falardeau found a suitable location on Grand Manan Island off New Brunswick for a thriller that will be shot this summer. Titled Hemoglobin, it's about a 17th-century Dutch family that lands on an island.

The family members have a disease that turns them into mutants.

Although attracting films is a highly competitive industry, McKenna thinks there is plenty to go around.

"It's a very large pie that is growing all of the time," said McKenna.

jæddi, le 13 juin 1896 Times - Transcript

Film Nouveau-Brunswick permettra de se hisser au rang international

FREDERICTON - Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a finalement annoncé ce que tous les acteurs et les cinéastes soubaitaient depuis longtemps: la création d'un organisme dont le but principal est de développer l'industrie cinématographique d'ici.



Le premier ministre Frank McKenna a donc rendu officielle la création de Film Nouveau-Brunswick, un organisme qui sera sous la responsabilité du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

La sous-ministre adjointe Louise Gillis a précisé que cette nouvelle contribuera à donner un essor économique et artistique important au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement poursuit trois buts principaux avec cet organisme. Dans un premier temps, Film Nouveau-Brunswick servira à développer l'industrie cinématographique locale et le talent que nous avons ici et à créer de nombreux

emplois. Nous visons aussi à encourager les coproductions entre les compagnies de l'extérieur et les gens d'ici. Nous voulons enfin présenter le Nouveau-Brunwick comme un endroit intéressant pour tourner des films.

Le message semble efficace puisqu'une compagnie de Montréal a déjà annoncé son intention de tourner un film d'horreur sur l'île Grand Manan cet été. Cette production mettra en vedette l'acteur québécois Roy Dupuis, bien connu pour son rôle dans la télésérie Scoop et dans de nombreux films comme «Being at home with Claude». L'acteur d'origine allemande Rutger Hauer sera également de la distribution. Il a aussi joué dans plusieurs productions américaines, dont le célèbre «Blade Runner».

Le Nouveau-Brunswick risque donc de devenir une terre d'adoption pour les réalisateurs étrangers, qui sont toujours à la recherche de nouveaux lieux de tournage. Rappelons que la Nouvelle-Écosse avait été le site du tournage du film «Scarlett Letter», qui mettait en vedette Demi Moore

L'organisme Film N.-B, sera sous la



ARCHIVES

Après la Nouvelle-Écosse, où des films comme «Scarlet Letter» réunissant Demi Moore et Gary Oldman ont été tournés, la province espère bénéficier elle aussi de la riche industrie.

direction de la sous-ministre Louise Gillis, qui agira à titre de directrice générale. Son mandat est clair: faire fructifier les investissements. La création d'un tel organisme va certainement apporter des retombées très intéressantes pour le Nouveau-Brunswick. Ce sera un bon coup de pouce à la création d'emplois ici. Le gouvernement n'a pas pris cette initiative seulement pour faire des films. Nous voulons rentabliliser et surtout développer l'industrie cinématographique au Nouveau-Brunswick-, souligne-telle.

L'aspect financier de cette nouvelle nouvelle commission sera évidemment un incitatif intéressant pour les cinéastes. Les compagnies recevront un crédit de l'ordre de 40 pour cent pour un premier film, afin de défrayer les coûts de main-d'oeuvre. Un cinéaste pourra ainsi toucher jusqu'à un million de dollars pour une production. Il aura droit à deux durant la même année, a expliqué Mme Gillis.

Cette nouvelle avenue peut donc se révéler des plus intéressantes pour les cinéastes locaux. Nous avons des gens qui sont reconnus mondialement. Avec l'appui d'un organisme comme celui-là, ils ne seront plus obligés de laisser le Nouveau-Brunswick pour pouvoir faire des films, ajoute-t-elle.

Après plusieurs années de travail et de tractations, Film Nouveau-Brunswick est désormais une réalité. Toute l'industrie cinématographique néo-brunswickoise pousse un grand soupir de soulagement. Dans le monde d'aujourd'hui, il faut être compétitif. Nous croyons que Film Nouveau-Brunswick va remplir ce rôle, a conclu Louise Gillis.

L'Acadie Nouvelle, jand: le 13 juin 1996

Création de Film Nouveau-Brunswick

Les réalisateurs s'en réjouissent

FREDERICTON - «La création de Film Nouveau-Brunswick, c'est comme la reconnaissance d'une dimension artistique importante. Le soutien de la province devient très intéressant pour tous les cinéastes.»

Comme Herménégilde Chiasson, tous les réalisateurs se sont réjouit de l'annonce de la création de ce

nouvel organisme.

•Ca fait depuis le milieu des années 1970 qu'on demande ça. Nous allons enfin pouvoir accéder à une programmation de développement de l'industrie cinématographique au Nouveau-Brunswick•, précise Marc Chouinard, réalisateur de La Caravane numérique•, une coproduction Maroc / Nouveau-Brunswick.

Pour Cécile Chevrier, des Productions Phare Est, Film Nouveau-Brunswick vient enfin appuyer l'Office national du film, qui faisait cavalier seul dans la production de films depuis plusieurs années. Les francophones de l'industrie ont toujours été très actifs, grâce surtout à l'ONF et, dans une moindre mesure, à Radio-Canada. Le nouvel organisme viendra donc offrir une aide importante aux artisans du



Marc Chouinard



M. Chiasson



Renée Blanchar

cinéma d'ici, souligne-t-elle.

Pour la cinéaste Renée Blanchar, cette commission permettra au Nouveau-Brunswick de faire une entrée remarquée sur la scène internationale. C'est notre porte d'entrée dans le monde du cinéma. La commission nous donne les outils pour être au même niveau que les producteurs d'ailleurs au Canada et dans le monde. C'est le coup de pouce dont l'industrie avait besoin, affirmet-elle.

Selon la prolifique réalisatrice, c'est tout un mouvement qui vient d'être mis de l'avant par le gouvernement provincial. Ca nous permet de penser qu'on peut vraiment créer une industrie cinématographique au Nouveau-Brunswick, ajoute celle travaille présentement plusieurs projets à la fois.

Tous étaient unanimes sur ur point: les cinéastes pourront enfin tourer autre chose que des documentaires. La fiction faisait peur à pas mal de gens. On n'en faisait pas parce qu'on n'avait pas d'argent pour le faire. Film Nouveau-Brunswick, c'est une autre source où on pourra aller puiser, précise Herménégilde Chiasson.

Certains estiment même que le Nouveau-Brunswick pourra enfin «C'est notre porte d'entrée dans le monde du cinéma. La commission nous donne les outils pour être au même niveau que les producteurs d'ailleurs au Canada et dans le monde. C'est le coup de pouce dont l'industrie avait besoin.»

- Renée Blanchar

rattraper son retard sur les autres provinces. Je peux vous assurer qu'il y a plusieurs personnes de la Nouvelle-Écosse ici ce soir qui observent avec intérêt ce qui se passe. Depuis 10 ans, ils étaient tout seuls. Ils devront maintenant regarder audessus de leur épaule puisqu'ils auront de la compagnie, indique Marc Chouinard, qui prépare une

coproduction avec le Viêt-Nam pour le prochain Sommet de la Francophonie.

Le voeu des cinéaste a donc été exaucé. Ils peuvent enfin compter sur le gouvernement pour les appuyer financièrement. Le message est clair: faire des films par des gens d'ici, pour les gens d'ici et avec des gens d'ici.- SP

b'Acadie Nouvelle

Le N.-B. aura bientôt sa politique culturelle

FREDERICTON - Quinze recommandations ont été acceptées en vue de compléter un document de discussion sur la politique culturelle du Nouveau-Brunswick.



Sylvie Mousseau

du bureau de L'Acadie NOUVELLE à Caraquet

«Nous étions 18 personnes représentant des organismes de tous les secteurs, francophones, angiophones et autochtones et nous avons réussi à avoir un consensus. C'est tout un tour de force et nous sommes très fiers déclare Paulette Thériault qui copréside le Comité de travail sur la politique culturelle avec George Fry.

Selon celle-ci, il y avait un grand nom-

bre de recommandations au départ. Les propositions seront incorporées dans un document de discussion dont la sortie publique est prévue pour la mi-décembre. C'est l'aboutissement de six mois de discussion, de réflexion et d'échanges de points de vue sur une proposition de politique culturelle. Les membres ont élaboré des recommandations qui touchent les rôles du gouvernement provincial et du Conseil des arts du N.-B.,

les arts et l'éducation, le tourisme culturel, les industries culturelles et les municipalités ainsi que le développement culturel communautaire.

«Il y aura certainement une prédominance de certains secteurs», poursuit



Paulette Thériault

Mme Thériault.

Le document de consultation sera distribué aux
organismes et associations
culturelles et artistiques
ainsi qu'aux groupes
intéressés à faire connaître
leurs réactions. Des séances
publiques seront organisées
dans les différentes régions
de la province au cours de
l'année prochaine afin de
présenter le document à la
population du N.-B.

Paulette Thériault est con-

vaincu qu'il y aura une politique culturelle au Nouveau-Brunswick puisque le gouvernement en a donné le mandat au comité.

D'après Mme Thériault, ce sera probablement au Conseil des arts à faire le suivi. Elle considère que cet échange d'idées est essentiel et qu'avec une politique culturelle, les organismes pourront mieux s'organiser.

«En ayant une politique culturelle, nous sommes convaincus que les arts et la culture feront partie intégrante du développement économique», affirme-telle

Elle soutient qu'une politique culturelle aura de nombreux avantages pour le Nouveau-Brunswick. «Elle permettra de reconnaître le rôle intégral que joue la culture dans le tissu économique et social de la province, de redéfinir le partenariat entre le gouvernement, les communautés et le secteur privé, d'accroître la sensibilisation à la culture et d'accroître les possibilités économiques», ajoute Mme Thériault.

mercredi, le 29 novembre 96

Les arts vont aussi souffrir...

MONCTON - Le projet de loi sur le contrôle du tabac déposé par le gouvernement fédéral cette semaine fait peur à bien du monde.



Stéphane Paquette

du bureau de L'Acadie MOUVELLE

Le milieu artistique craint un retrait des commandites des compagnies de tabacy vitales à la survie de plusieurs événements importants

Plus de 250 millions \$ sont versés annuellement au Canada en commandites de toutes sortes, dont 60 millions \$ dans le secteur des arts. L'alliance pour la liberté de commandite (Alliance for freedom sponsorship), qui regroupe plus de 250 membres à travers le pays, se dit outrée par la perspective de se faire couper les vivres.

«Je trouve ce projet de loi un peu crétin, à l'image de notre gouvernement actuel d'ailleurs!» - Matthieu Duguay

«Nous sommes furieux de voir que le ministre Dingwall (David, ministre de la Santé) veut hâter le processus pour faire adopter la loi dès vendredi. Il ne veut pas nous laisser le temps de réagir. C'est tout le processus démocratique qui est remis en cause, estime Mary Moulton, représentante de l'alliance pour l'Atlantique.

Si le projet de loi est adopté, ce sont plus

de 20 organismes et petites entreprises des Maritimes qui pourraient écoper, dont le Théâtre de l'Escaouette, le Festival international musique baroque de Lamèque, Symphonie Nouveau-Brunswick. Theatre New-Brunswick, la Galerie Sans Nom et DansEncorps.

«Je peux comprendre le point de vue du ministre Dingwall, mais il doit réaliser que cette loi aura un impact dramatique sur notre financement, souligne Sylvie Nadeau, présidente de Symphonie Nouveau-Brunswick.

«Le pire, c'est qu'on ne nous propose pas de solution. On nous laisse avec le problème. On se demande pourquoi des David Dingwall compagnies de tabac, qui sont

légales, qui paient des taxes, qui sont en fait de bons citoyens corporatifs, devraient se voir brimées de la sorte. C'est certain que nous n'encourageons pas l'usage du tabac, mais le fait que ces entreprises puissent s'afficher n'incite pas nécessairement à la consommation non plus. On ne peut pas bannir ce genre d'activité sans d'abord évaluer l'impact d'un tel geste. Ca risque d'être très douloureux pour bien des gens, ajoute-t-elle, visiblement frustrée par la tournure des événements.

De nombreux événements-risquent d'être perturbés si les compagnies de tabac retirent leurs commandites. C'est notamment le cas des festivals de jazz de Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax, les compétitions Molson Indy à Toronto et Vancouver, les spectacles de feux d'artifices à Montréal. Toronto et





Matthieu Duguay

Vancouver, les championnats de tennis professionnel de Montréal et Toronto, la Série des concerts du Maurier, le Grand Prix de Montréal de formule un, le Grand Prix de Trois-Rivières, le Théâtre Neptune d'Halifax et de nombreux autres.

Pour John MacDonald, directeur des Affaires publiques chez Rothmans Benson & Hedges, cette loi risque de remettre en question le principe même de la commandite. «Nous sommes très inquiets pour l'avenir de nos commandites. Nous voyons les choses d'un oeil négatif présentement. Si la valeur commerciale de la commandite d'un événement nous est retirée, pourquoi continuer à investir des sommes importantes?», se demande M. MacDonald.

«Nous ne sommes pas des oeuvres de charité. Nous sommes des entreprises et

nous avons des actionnaires. Si le ministre Dingwall va de l'avant avec son projet, nous ne pourrons pas continuer, ajoute Brown, Don président d'Imperial Tobacco.

Plusieurs veulent s'organiser pour contrer le projet de loi avant son adoption. Le temps presse, cependant, pour ces différents groupes de pression. étant donné l'intention du ministre Dingwall de faire adopter son projet de loi dès après-

Duguay mécontent

Pour sa part, le directeur technique et artistique du Festival international de musique baroque de Lameque, Matthieu Duguay, n'a pas été tendre à l'endroit du gouvernement

fédéral et de son projet de loi.

«Dans un budget de 140 000 \$, la perte de 5000 \$, ça parait. Pour vous donner un exemple, cette somme couvre tous les frais de production d'un concert. Autrement dit, si on décide de couper les commandites, on se fait amputer un concert. C'est sérieux. C'est un coup brutal pour nous tous.»

M. Duguay déplore surtout le fait que le gouvernement ne propose aucune solution de rechange à ceux qui seront touchés.

«C'est ça qui me fait un peu peur. N'oublions pas que le festival est un événement très important pour les gens de la région. La perte de commandite entacherait certainement le festival. Pour l'instant, je ne vois aucune lueur à l'horizon. Je trouve ce projet de loi un peu crétin, à l'image de notre